

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCO**SEANCE DU 07 JUILLET 2025**

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 19 En exercice : 19 Présents : 14 + 3 **PROCURATION**

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 du mois de juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

*Présents* : MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, ALBALADEJO Joseph, LECTEZ Laurence, GRANDO Daniel., FEDERICO Fatiha, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFITTE Patrick, ROUCOLLE Lilian., LIRONCOURT Agnès,

*Absents ayant donné procurations* : Mme FORNELLI Sandra à Mme COGEZ Aline, Mme BOLASELL Claire-Marie à M. MANAS Christophe, Mme SABARDEIL Manon à Mme LIRONCOURT Agnès.

*Absents* : M. GERBOLES Henri., M. COLARD Lionel

*Le quorum est atteint*

*Mme Valérie LISSARRE a été désignée secrétaire de séance*

**DEL07202507****OBJET : Attribution d'une subvention à l'association Ecole sans frontière 66**

Monsieur le maire laisse la parole à Mme Aline Cogez, 1<sup>ère</sup> adjointe, qui expose au conseil la demande de subvention faite par l'association Ecole sans frontière66. Depuis début juin la commune accueille dans ses locaux une exposition de photos d'anciens combattants africains (Burkina, Mali, Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire...). L'association Ecole sans frontière 66 qui gère cette exposition nous a sollicité pour l'obtention d'une subvention qui lui permettrait de continuer son travail de mémoire. Les photos ont été prises par Warren SARE un photographe Burkinabé qui s'est attaché à retrouver dans toute l'Afrique de l'Ouest des anciens combattants africains. De ces photos est née une exposition de portraits touchants de vieux hommes « les invisibles ». Le parcours de cette exposition en Europe permet d'éviter l'effacement de notre mémoire de ces combattants oubliés.

Il est proposé au Conseil de soutenir financièrement cette association à hauteur de 150 € pour l'organisation d'évènement culturel valorisant l'histoire et la mémoire des anciens combattants africains.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 150 € à l'association Ecole sans frontière 66.**

**Extrait certifié conforme,  
Le Maire,**



**C. MANAS**